

**Procès-verbal de la 48^e Assemblée ordinaire des Membres
de la Fédération Suisse de Handball (FSH)**

du 17 septembre 2022 à Olten

Ouverture et bienvenue

Le Président central Pascal Jenny souhaite la bienvenue aux participants de la 48^e Assemblée ordinaire des Membres. Il rappelle qu'une traduction simultanée allemand-français sera assurée. Aucune objection à l'ordre du jour n'est signalée.

1. Élection du bureau

1.1. Élection de la secrétaire

Carolin Thevenin est élue au poste de secrétaire.

1.2. Élection du chef du bureau de vote

Franziska Gisiger est élue à la tête du bureau de vote.

1.3. Élection des scrutateurs

1 voix: Mathias Scherrer (TV Uznach, ZHV), 2 voix: Kay Stalder (HV Oensingen, AG+), 3 voix: Gaudenz Ötterli (TV Solothurn, BeJu), 4 voix: Markus Beck (HC Goldach-Rorschach, Ost), 5 voix: Jörg Krähenbühl (TV Birsfelden, NWS), 6 voix: Thomas Dürger (Handball Emmen, IHV), 8 voix: Felix Rübel (GC Amicitia Zürich, ZHV).

Les scrutateurs sont confirmés par l'assemblée.

2. Adoption du quorum

167 des 231 clubs ayant le droit de vote sont présents. Sur un total possible de 539 voix, 417 sont représentées. La majorité absolue est de 209, la majorité des deux tiers est de 278. La réunion constitue un quorum.

Démissions en date du 30 juin 2022 : HSV Sutz-Lattrigen, TV Seon

Admissions en date du 30 juin 2022 : BHV Wasserschloss, Copaca Bâle, TV Felben-Wellhausen, Handball Kirchberg / SG, HC Lachen, HC Val-de-Travers.

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 18 septembre 2021 a été publié sur le site internet de la fédération et transmis à tous les clubs membres.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Les personnes présentes rendent hommage à Stefan Gerber (ancien membre CC), Willy Glaus (président d'honneur BSV Bern), Peter Bleuler (arbitre, délégué et observateur), Hansruedi Gnägi (membre d'honneur BeJu) et Heinz Schärer (TV Endingen), ainsi qu'à tous les autres amis du handball défunts.

4. Présentation du rapport annuel de la FSH saison 2020/21

Le rapport annuel 2021/22 est [en ligne](#) sur le site de la FSH. Pascal Jenny rappelle que jusqu'à il y a un an, le rapport annuel était imprimé et qu'environ 700 exemplaires étaient distribués aux clubs et aux partenaires. Le nombre d'utilisateurs du premier rapport annuel en ligne (2020/21) montre que l'intérêt pour le rapport annuel est resté constant. Pascal Jenny souhaite que la portée du rapport annuel actuel augmente et appelle tous les clubs à le partager dans leur entourage.

5. Finances

Approbation des comptes annuels 2021/2022 suite à la lecture du rapport des vérificateurs et décharge

Maik Born souhaite la bienvenue aux participants et présente les comptes annuels.

Les comptes 2021/22 affichent une perte de CHF 98'770, ce qui correspond à la moitié de la perte prévue au budget. Le capital de la fédération s'élève désormais à CHF 484'733.

La révision par la BDO a eu lieu les 08 & 09.08.2022. Le rapport de révision ne contient aucune restriction ni indication de manquements.

Maik Born explique les recettes et les dépenses de la FSH pour l'année écoulée. Les recettes s'élèvent à CHF 10,3 millions (CHF 2,2 millions de plus que prévu au budget). Cela est dû exclusivement aux mesures de stabilisation. En revanche, le secteur événementiel a généré moins de recettes, ce qui s'explique notamment par l'incertitude du calendrier et par le fait que deux des cinq matches prévus à domicile n'ont pas eu lieu.

Les dépenses s'élèvent à 10,5 millions de CHF (budget: 8,3 millions de CHF), ce qui est à nouveau dû aux mesures de stabilisation. Des dépenses supplémentaires ont également été enregistrées dans le sport d'élite en raison du Covid (tests). De plus, les dépenses pour les tournois d'été dans le domaine de la relève ont été en partie déjà comptabilisées l'année précédente. Dans le domaine du personnel, les dépenses ont diminué de CHF 100'000, car un poste informatique budgété n'a pas encore pu être pourvu. D'autre part, une collaboratrice du secrétariat général est malheureusement malade depuis un certain temps, ce qui engendre la perception d'indemnités journalières de maladie.

Les membres approuvent les comptes et le rapport annuels à l'unanimité et 5 abstentions, et donnent décharge au Comité central.

6. Élections

Pascal Jenny donne la parole à Peter Leutwyler. Celui-ci explique qu'un siège réglementaire est encore libre au Comité central et qu'il doit revenir à un représentant de la Suisse romande, dans l'esprit du développement du handball et de la participation.

6.1. Élection complémentaire au Comité central

Florian Simmen se présente comme membre complémentaire du CC et explique dans un bref discours les raisons pour lesquelles il se met à disposition pour l'élection.

L'élection de Florian Simmen se fait à l'unanimité et sous des applaudissements nourris.

6.2. Élection de remplacement dans la commission stratégique Compétition et Arbitres

Dominik Thurnherr (TV Unterstrass) se présente à l'élection en tant que remplaçant de Rolf Bucher et représentant du sport amateur au sein de la commission stratégique Compétition et Arbitres.

Dominik Thurnherr est élu à l'unanimité.

Adrian Kneubühler énumère dans un bref éloge les dates clés de la carrière de Rolf Bucher et lui rend hommage en tant qu'«homme d'action loyal et honnête». Il propose Rolf Bucher comme nouveau membre d'honneur de la FSH et soumet cette proposition à l'élection.

Rolf Bucher est nommé nouveau membre d'honneur de la FSH à l'unanimité et avec de vifs applaudissements.

Pascal Jenny fait remarquer que parmi les membres d'honneur actuels de la FSH, il n'y a qu'une seule femme (Christa Zingg). Il appelle les clubs de handball à proposer des personnalités féminines du milieu du handball comme membres d'honneur pour la prochaine assemblée générale.

6.3. Élection des réviseurs – confirmation

La BDO S.A. est proposée comme organe de révision.

La BDO S.A. est réélue en tant qu'organe de révision à l'unanimité.

7. **Stratégie 2025**

Statut et planification

Pascal Jenny prend la parole sur le thème « Stratégie 2025 ». Il est d'avis que le handball suisse n'est pas là où il devrait être. C'est pourquoi cette vision et cette stratégie ont été définies avec des objectifs qui doivent maintenant être abordés de manière ciblée. Pascal Jenny fait remarquer que le handball suisse ne se concentre pas encore suffisamment sur les objectifs clés.

Lorsque le championnat d'Europe de handball a eu lieu en Suisse en 2006, il n'y a pas eu d'effet durable. Il ne s'est rien passé dans le domaine des licences, au contraire, la tendance à la baisse s'est poursuivie. Mais depuis quelques semaines, le monde du handball suisse connaît un effet 'Andy Schmid'. Nous voulons que le nombre de licences reparte à la hausse. Profitons de ce moment, tout comme du championnat d'Europe féminin à domicile en 2024. Mesurons notre sport à cette aune.

Le handball est tout aussi pertinent pour la société et doit faire valoir cette pertinence à l'extérieur. Pascal Jenny cite en exemple la vidéo sur les réseaux sociaux de deux joueuses de l'Académie qui prodiguent des conseils de santé, ainsi que tous les clubs qui s'engagent dans leur communauté. Une réflexion ciblée et cinq objectifs principaux doivent permettre d'y parvenir.

Pour ce faire, les champs d'objectifs, les mesures et les personnes responsables sont désormais représentés de manière transparente dans un outil en ligne (cockpit). Les personnes intéressées par le cockpit ont deux tâches et une possibilité. Les représentants des clubs peuvent s'annoncer

auprès de Pascal Jenny et recevoir un lien d'accès. Ceci à deux conditions : premièrement, un défi. Vous nous donnez un vrai feedback dans les 14 jours, deuxièmement vous gardez les contenus dans notre cercle et ne les partagez pas avec le public ou sur les réseaux sociaux.

Pascal Jenny donne ensuite la parole à Jürgen Krucker, directeur général, qui expose quelques projets opérationnels (#borntoplayhandball, conférence sur l'avenir, projet des arbitres féminines, écosystème du handball suisse, canal TikTok, événement de réseau sport-politique-économie) qui ont été mis en œuvre récemment ou qui seront abordés durant l'exercice en cours.

Delia Dünser s'adresse également aux représentant/es des clubs réunis et présente des thèmes actuels tels que l'inclusion et le développement durable. Elle les invite à se manifester avec des questions, des idées et des projets qui peuvent avoir un effet participatif.

8. EHF EURO 2024 féminin

Nicole Furler, responsable de l'équipe Legacy et du comité stratégique, et Roger Keller, responsable de l'équipe opérationnelle, ont la parole.

Roger Keller : La Suisse est co-organisatrice des championnats d'Europe avec l'Autriche et la Hongrie. Pendant six jours consécutifs (du jeudi 28 novembre au mardi 3 décembre 2024), les matchs de deux groupes du premier tour auront lieu à la St. Jakobshalle de Bâle. Le tour principal et la finale se dérouleront ensuite en Hongrie.

C'est une grande chance pour développer le handball en plaçant l'Euro 2024 sous le signe de la durabilité et de la participation. Il faut que tous les clubs remplissent la salle et atteignent les objectifs fixés (notamment l'équilibre budgétaire). La vente de billets sera le grand défi et un facteur important pour le succès financier. La commission d'organisation prend volontiers en compte les idées des clubs afin que tous puissent vivre une expérience de handball exceptionnelle.

Nicole Furler présente la structure organisationnelle de l'Euro féminin 2024 et explique l'importance du développement durable qui peut et doit résulter du championnat d'Europe.

Roger Keller décrit les prochains jalons sur la voie de l'EHF Euro 2024 féminin (match de coup d'envoi à Bâle, ouverture de la billetterie, tournoi de préparation).

9. Amendements

9.1. Amendement du comité central « Elargissement des licences »

Pascal Jenny donne la parole à Frank Heinzmann, responsable SA Promotion du handball. Frank Heinzmann présente le texte et les arguments en faveur de la motion.

Le Comité central demande l'extension de la licence pour enfants aux joueurs engagés lors des journées de handball des enfants ainsi que l'introduction d'une nouvelle forme de licence « Special Handball ».

Les représentant/es des clubs ont la parole. Plusieurs questions sont posées (contrôle, charge administrative, frais d'établissement, aspect financier). Pascal Jenny (président central), Maik Born (direction) et Susi Erni (Compétition) répondent aux questions :

- Un contrôle permanent des licences (SPIKO) n'est pas prévu afin de garder une charge administrative raisonnable et de ne pas entraver le premier contact des enfants avec le sport. Une licence ne doit être achetée qu'à partir de la troisième participation à un tournoi. La fédération compte sur le fair-play des clubs. (Maik Born)
- Le nombre exact de licences est également important pour les procédures de subventionnement. De plus en plus de cantons et Swiss Olympic veulent savoir combien d'enfants pratiquent réellement un sport. Pour ne pas prendre un retard considérable par

- rapport à d'autres fédérations sportives, il est nécessaire de disposer de licences valables. (Maik Born)
- La charge administrative pour l'inscription de nouveaux joueurs est la même, qu'il s'agisse de handball pour enfants ou de juniors. Pour augmenter le nombre de handballeurs (et non pas en premier lieu celui des licences), il faut que tous soient enregistrés. (Pascal Jenny)
 - Les frais de première inscription (CHF 50.00) ne seront facturés que lorsque les joueurs passeront à la licence jeunesse. (Susi Erni)
 - Le montant facturé de CHF 10.00 par licence doit être investi dans des projets actuels et nouveaux dans le domaine du sport populaire (exemple : handball scolaire, campagne pour les enfants, etc.) Indirectement, les subventions reviennent aux clubs par le biais des régions. (Maik Born)

Franziska Ruchti (Rotweiss Thun) propose que l'extension de la licence soit introduite sans frais de licence de CHF 10.00.

Personne ne demande la parole sur la deuxième partie de la proposition concernant l'introduction d'une forme de licence pour le handball inclusif.

Votation

Pascal Jenny soumet les deux variantes au vote et demande aux représentant/es des clubs présents de voter pour leur variante préférée.

La proposition initiale du CC avec des frais de licence de CHF 10.00 obtient 246 voix. La deuxième proposition sans frais de licence obtient 114 voix. La proposition initiale est maintenue.

Lors du vote final, la proposition du CC est acceptée par 289 voix. Voix contre : 54 voix. Abstentions : 33 voix.

Pascal Jenny remercie les représentant/es des clubs pour leur confiance et rappelle que la mise en œuvre prévue pour la saison 23/24 se fera avec le moins de travail administratif possible.

9.2. Amendement HRV AG+ « Mode de jeu M13 »

Le HRV AG+ propose d'ancrer la forme de jeu tournoi dans la catégorie d'âge M13 dans le règlement des compétitions, article 35, avec l'ajout suivant :

« Pour les enfants de moins de 13 ans, la FSH organise, en collaboration avec les clubs, des formes de jeu qui se déroulent sous forme de tournois. Les formes de jeu sont détaillées dans le concept de handball des enfants. »

Dimitri Costa, président de HRV AG+, explique en quelques mots les arguments en faveur de la proposition, tout comme la FSH les siens pour le maintien de la saison pilote sous forme de championnat. La parole est ensuite donnée aux représentants des clubs. Plusieurs questions sont posées (impact sur les chiffres actuels, durée de l'essai pilote, aspect financier) et des avis sont exprimés. Pascal Jenny (président central), Maik Born (direction) et Dimitri Costa (président de HRV AG+) répondent aux questions :

- Pour la saison actuelle 2022/23, 24 équipes de moins ont été inscrites dans la catégorie M13, ce qui est dû à l'organisation de tournois dans certaines régions. Cela correspond à environ 20 pourcents. Il n'est pas encore possible de se prononcer sur le nombre de licences qui évoluent au fil de la saison. (Maik Born)
- Du point de vue de la FSH, l'enquête auprès des clubs a donné à ces derniers la possibilité de participer au processus de décision. Tout ne s'est pas déroulé de manière

- idéale lors de la communication aux clubs et de l'évaluation. Cela sera amélioré à l'avenir. (Maik Born)
- La saison pilote dure un an et sera observée et évaluée de près, tant du côté de la FSH que du point de vue des clubs. Un nouveau sondage dans le courant de la saison permettra de savoir comment les choses doivent évoluer à l'avenir. (Pascal Jenny)
 - Si l'amendement est approuvé, la réintroduction des tournois devrait avoir lieu aussi rapidement que possible. (Dimitri Costa)
 - Pour garantir des trajets aussi courts que possible, il faut une certaine densité d'équipes dans les régions. Si les catégories sont trop nombreuses, cela ne peut pas être garanti. (Maik Born)
 - Les amendes en cas de retrait d'une équipe ne sont pas prononcées dans la catégorie M13 S2. Il en va autrement dans la catégorie de force S1 et supérieure. (Susi Erni)

Votation

La proposition de l'HRV AG+ obtient 231 voix. Votes contre : 87 voix. Abstentions : 72 voix. L'amendement n'atteint pas la majorité des deux tiers requise de 278 voix.

Après le vote, la salle n'est pas d'accord sur la question de savoir si les abstentions comptent comme des voix exprimées ou non et doivent donc être prises en compte dans la majorité des deux tiers requise. Pascal Jenny informe les représentant/es des clubs que cette question sera encore clarifiée sur le plan juridique avant que le résultat du vote ne soit annoncé.

Complément du 21.09.2022

Après l'assemblée, la FSH a fait vérifier le résultat du vote par deux organismes juridiquement indépendants. Ceux-ci sont arrivés à la conclusion que « les représentants des clubs qui se sont abstenus de voter ont néanmoins participé activement au vote. Ils doivent donc être comptés. C'est ainsi que les choses ont été vécues à la FSH depuis la centralisation en 2016. Les électeurs qui ont déjà quitté la salle avant le vote n'ont donc pas participé activement au vote et ne doivent donc pas être comptés. En conséquence, cela signifie que la proposition d'Aargau+, avec 231 oui, 87 non, 72 abstentions (390 voix exprimées), n'a pas atteint la majorité des deux tiers requise de 260 voix ».

Complément de septembre 2023

La décision du tribunal arbitral demandée par le club Handball Brugg a montré que les abstentions ne sont pas à compter parmi les voix exprimées au sens de l'art. 16 al. 1 des statuts de la FSH. Avec cette modification, la 1.1. proposition HRV AG+ «Mode de jeu M13» est considérée comme acceptée.

~~La proposition de HRV AG+ n'atteint pas la majorité des deux tiers et est rejetée.~~

10. Budget 2021/2022

Maik Born, responsable Services & Finances, prend la parole et présente le budget pour l'année associative 2022/23.

Détermination des montants des cotisations

Les cotisations des clubs membres et les frais de licence sont proposés sans changement.

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien de la redevance de licence. Les cotisations des clubs sont également approuvées à l'unanimité.

Sur le plan financier, la FSH prévoit un retour à la normale et un bénéfice de CHF 11'079 dans le budget, ce qui conduira à un capital de la fédération de CHF 495'813. En ce qui concerne les licences, le chef des finances s'attend à des recettes équivalentes à celles des saisons pré-Corona, ainsi qu'à des recettes publicitaires supplémentaires. Du côté des dépenses, celles du sport d'élite sont dues à la première participation de l'équipe nationale féminine à un tour final du Championnat d'Europe cet automne.

Dans le domaine des Compétitions et Arbitrage, on remarque que les dépenses pour l'observation des arbitres sont moins importantes - ceci est dû au nouveau responsable Stephan Summ, qui souhaite mettre en place des observations plus ciblées. La fédération continuera d'investir dans la formation des arbitres. Dans le domaine de la promotion du handball et de la participation, la FSH continue d'investir dans l'avenir du handball.

La fédération consacrera CHF 50'000 du fonds Oskar Fritschi à l'académie de handball CONCORDIA et CHF 20'000 à la formation des arbitres, ce qui donne un solde de CHF 284'665.

Le budget de l'année 2022/23 de la fédération est adopté à une large majorité, avec 4 voix contre et 1 abstention.

11. Honneurs

Le président central Pascal Jenny procède à diverses distinctions :

Femmes

LK Zug, vainqueures de Coupe
Spono Eagles, championnes suisses

Hommes

GC Amicitia Zürich, vainqueurs de Coupe
Kadetten Schaffhausen, champions suisses

Nouveaux clubs

BHV Wasserschloss
Copaca Bâle
TV Felben-Wellhausen

Handball Kirchberg / SG
HC Lachen
HC Val-de-Travers

Jubilés des clubs (50)

Club 72 Köniz
HCL Aadorf
HR Hochdorf
SC Pfadi Winterthur
SC Volketswil

Jubilé de club (100)

TV Kleinbasel

Bruno Künzle fait l'éloge d'Ernst Moser et le remercie pour son engagement de longue date au sein de l'association zurichoise et suisse de handball. Il le propose comme membre d'honneur de la fédération et demande aux personnes présentes de l'honorer par des applaudissements.

L'assemblée se lève et rend hommage à Ernst Moser par des applaudissements nourris.

12. Divers

Nicola Bignasca (Pallamano Ticino) prend la parole en demandant à tous les clubs, aux membres actuels et anciens qui se sont installés dans la région italophone de la Suisse, d'attirer l'attention sur la communauté tessinoise de handball qui est en train de naître. Le canton du Tessin a besoin de

connaissances en matière de handball sous la forme de monitrices et moniteurs qui puissent transmettre leurs expériences aux nombreux enfants qui se passionnent pour ce sport.

La 49e assemblée générale ordinaire aura lieu le 23 septembre 2023. Le président central remercie le secrétariat pour l'organisation, souhaite à tous une bonne saison et clôt l'assemblée ordinaire des membres.

Fin de l'Assemblée des membres : 13h30

Président du Comité central

Secrétaire



Pascal Jenny

Carolin Thevenin